

BUREAU DU JEUDI 8 JUIN 2023

Le Bureau de Seine-Saint-Denis habitat, convoqué par mail le 24 mai 2023, s'est réuni le 8 juin 2023 à 17H00 en son siège 10, rue Gisèle Halimi à Bobigny (93002) sous la présidence de Monsieur Mathieu MONOT, Président de Seine-Saint-Denis habitat.

Administrateurs.trices :

Présent-e-s

Monsieur Mathieu MONOT
Madame Pascale LABBE
Madame Marlène DOINE
Monsieur Michel HOEN
Monsieur Philippe GERMAIN

Excusé.e.s

Madame Nadia AZOUG - mandat à Mathieu MONOT
Monsieur Maurice MENDES DA COSTA - mandat à Marlène DOINE

Soit 7 membres à voix délibérative présents ou représentés (quorum à 5 membres)

Nota : un administrateur peut recevoir 2 pouvoirs (cf réforme 2022)

Administration :

Présent-e-s

Monsieur Bertrand PRADE
Madame Cécile MAGE
Madame Linda PORCHER
Monsieur Jean-Marc POULAIN
Madame Clémence DEBAILLE
Madame Pauline HUGOT
Madame Christelle ROSENTHAL

Directeur Général
Directrice Générale Adjointe
Directrice Générale Adjointe
Directeur Général Adjoint
Directrice Générale Adjointe
Cheffe de cabinet
Assistante de Direction

Excusée

Madame Prisca PREVOT

Assistante de Direction

**Direction des affaires
juridiques, de la
commande publique et
des moyens généraux**

Service juridique
SZ/R.57

09 - Romainville V01

Bureau

Délibération n°
07.04.23

Adopté à l'unanimité

Adopté à la majorité

Voix contre

Abstention (s)

NPPV

Objet : Romainville - Gagarine - Cachin

Convention de mise à disposition d'implantation et d'usage pour la pose d'abris bacs de collecte des déchets alimentaires

LE PRESIDENT EXPOSE

Vu le projet d'Est Ensemble dans le cadre du déploiement des équipements de pré collecte des déchets alimentaires par apport volontaire, sur la commune de Romainville ;

Considérant qu'Est Ensemble sollicite l'Office dans le cadre de ce projet afin d'installer des abris bacs de collecte des déchets alimentaires sur son patrimoine, à savoir les résidences Gagarine et Cachin à Romainville (selon adresses **ci-annexées**) ;

Considérant que, la campagne de communication sur la collecte des déchets alimentaires et les moyens ayant été mobilisés, l'Office peut autoriser Est Ensemble à intervenir sur son foncier, par la mise en place d'une convention de mise à disposition ;

Considérant que les Parties se sont accordées sur une mise à disposition à titre gratuit compte tenu que les abris bacs seront en libre accès à l'ensemble des habitants des résidences Gagarine et Cachin ;

Considérant que la convention prendra effet à compter de sa signature pour une durée de 5 ans renouvelable ;

Considérant que le projet de convention est en cours d'élaboration entre les Parties ;

LE BUREAU DELIBERE

Article unique

Autorise le Directeur Général ou son représentant à signer une convention de mise à disposition, au profit d'Est Ensemble, d'implantation et d'usage pour la pose d'abris bacs de collecte des déchets alimentaires sur la commune de Romainville, aux adresses annexées, au mieux des intérêts de l'Office.

Le Président

Mathieu MONOT
Conseiller départemental

ADRESSES Seine-Saint-Denis habitat – Implantation et usage pour la pose d’abris bacs de collecte des déchets alimentaires à Romainville

Quartier	Type de voie	N°	Nom	Domaine	Complément	LAT	LONG
Gagarine	rue	8	des Fontaines	Privé		48.883873	2.427591
Gagarine	rue	3	de la Galaxie	Privé		48.885480	2.427028
Gagarine	rue	1	de la Galaxie	Privé		48.885503	2.427989
Gagarine	rue	1	de l'Espace	Privé		48.884788	2.430401
Gagarine	rue	1	des Fontaines	Privé		48.883898	2.428496
Gagarine	rue	7	Youri Gagarine	Privé		2.426241	2.426241
Cachin	allée	18	des Cerisiers	Public		48.881391	2.435057
Cachin	rue	3	Madelaine Odru	Public		48.884813	2.431267
Cachin	rue	23	Madelaine Odru	Privé		48.880166	2.431574
Cachin	allée	99	St-Germains	Privé		48.880172	2.430358
Cachin	rue	16	Albert Giry	Privé		48.880311	2.433518
Cachin	rue	4	Albert Giry	Privé		48.880886	2.434371